D'ACCREDITATION





Certificat d'Accréditation

N°: 1-2-021 Rév 02

ALGERAC, reconnu par le décret n° 05-466 du 06 décembre 2005, est signataire de l'accord multilatéral de l'EA pour l'accréditation, pour les activités objet du présent certificat, atteste que :

Société de Fabrication d'Accessoires Industriels et Sanitaires SANIAK - Groupe BCR

Adresse: BP 06 -19008, Ain El Kébira Sétif ALGERIE

est accrédité selon la norme ISO/IEC 17025 : 2017 et les règles d'application d'ALGERAC pour les activités d'essais suivantes :

✓ Essais chimiques sur matériaux métalliques.

Les activités et les sites concernés, couverts par l'accréditation sont décrits dans l'annexe technique qui fait partie intégrante du présent certificat.

Durant la validité du présent certificat, l'organisme s'engage à respecter les exigences de l'accréditation.

Date de prise d'effet: 17/07/2023 Date de fin de validite: 16/07/2027 Le Directeur Général

Noureddine BOUDISSA

Date d'octroi de l'accréditation initiale: 17/07/2016

ANNEXE TECHNIQUE
Rév 02: (17/07/2023)
Certificat d'Accréditation
N° 1-2-021 Rév 02

L'Organisme Algérien d'Accréditation atteste que :

Nom : Société de Fabrication d'Accessoires Industriels et Sanitaires SANIAK-

Groupe BCR

Adresse: BP 06-19008, Ain El Kébira-Sétif

Satisfait aux exigences de la norme ISO/IEC 17025:2017 et aux règles d'application d'ALGERAC pour les activités d'essais chimiques sur matériaux métalliques, pour son site et unité technique suivants:

SITE CONCERNÉ	Laboratoire d'essais de la Société de Fabrication d'Accessoires Industriels et Sanitaires SANIAK-Groupe BCR Adresse: BP 06-19008, Ain El Kébira-Sétif Contact: M.LEKDIM Riadh Tél: 036 74 96 25 Fax: 036 74 96 27 E-mail: info_saniak@bcr.dz Site web: www.BCR.dz
---------------	---

Unité technique concernée :

Essais chimiques des matériaux métalliques.

Cette accréditation est la preuve de la compétence technique du laboratoire pour les activités susmentionnées et du bon fonctionnement dans ce laboratoire d'un système de management de la qualité adapté.(cf. communiqué conjoint ISO/ILAC d'Avril 2017)

Date de prise d'effet le : 17 /07/2023 Date de fin de validité le : 16/07/2027

> Pour le Directeur Général et par délégation La cheffe de département accréditation des laboratoires IZEBBOUDJEN Rekia

Cette annexe peut faire l'objet de modification, dans ce cas la nouvelle annexe annule et remplace toute annexe précédemment émise.

• Unité technique : Essais chimiques des matériaux métalliques

Génie des matériaux / Métallurgie Essais Chimiques sur matériaux métalliques						
Objet	Caractéristique mesurée ou recherchée	Principe de la méthode	Référence de la méthode	Type de portée	Essais sur site client	
Alliage laiton (Alliage de cuivre-zinc)	Détermination du pourcentage (%) des éléments chimiques (Sn, Pb, Zn, Mn, Fe, Ni, Si, As, Sb, Cd, Bi, Al, Cu)	Spectrométrie d'émission optique	Méthode fournisseur (spectro analytical instruments 1995)	Fixe	Non	
Aciers faiblement alliés	Détermination du pourcentage (%) des éléments chimiques (C, Si, Mn, P, S, Cr, Mo, Ni, Al, Co, Cu, Nb, Ti, V, W, Sn, As, Ca, Ce, Se, B, N Fe)	Spectrométrie d'émission optique	Méthode fournisseur (spectro analytical instruments 1995)	Fixe	Non	
Aciers fortement alliés	Détermination du pourcentage (%) des éléments chimiques (C, Si, Mn, P, S, Cr, Mo, Ni, Al, Co, Cu, Nb, Ti, V, W, Sn, As, B, N, Fe)	Spectrométrie d'émission optique	Méthode fournisseur (spectro analytical instruments 1995)	Fixe	Non	

[«] Portée fixe : le laboratoire est reconnu compétent pour pratiquer les méthodes reconnues décrites dans la portée d'accréditation en les respectant strictement »